



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

Vic-Fezensac, le 4 juin 2024

CONVOCATION

Madame la Déléguée,
Monsieur le Délégué,

J'ai le plaisir de vous convier à participer à la prochaine réunion du Conseil Communautaire, qui aura lieu, le :

**Mercredi 12 Juin 2024
à 20 H 30 à la Salle des Fêtes de SAINT PIERRE D'AUBEZIES**

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- I. **Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 27/03/2024 à RIGUEPEU**
- II. **Information des décisions de Mme la Présidente**
- III. **AFFAIRES GÉNÉRALES**
 1. Approbation du Rapport d'Activités 2023
 2. PNR ASTARAC : Approbation de la création du Syndicat mixte de préfiguration du PNR ASTARAC et désignation des représentants communautaires (autres que des représentants d'une Commune)
 3. PETR Pays d'Armagnac : Approbation du Projet de Territoire 2021/2026
 4. PETR Pays d'Armagnac : Modification des statuts du PETR
 5. Syndicat mixte des 3 Vallées : Avis sur la modification des statuts du syndicat et sur l'adhésion d'une Communauté de Communes à la carte GEMAPI
 6. INSTITUTION ADOUR : Convention de partenariat pour l'animation du SAGE MIDOUZE
- IV. **FINANCES**
 1. Budget annexe ZAC CARGET : Décision Modificative N°1

... / ...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

Complexe des Cordeliers – 18, rue des Cordeliers – 32190 VIC-FEZENSAC

Tél. : 05 62 64 89 63

Email : ccommunes.dartagnan.fezensac@wanadoo.fr – Site internet : www.dartagnanenfezensac.com

V. RESSOURCES HUMAINES

1. Modification du tableau des emplois et du RIFSEEP
2. Aménagement du temps de travail

VI. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1. Procédure de modification simplifiée du PLU de VIC-FEZENSAC : approbation de la démarche et du rapport de présentation
2. Approbation du projet de convention entre l'EPFO, la commune de Rozès et la communauté de communes « D'Artagnan en Fezensac »

VII. QUESTIONS DIVERSES

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie de croire, Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué, à l'assurance de ma considération la meilleure.

Bien cordialement,

La Présidente,
Barbara NETO

